

Image not found or type unknown



Succession de grand-parent

Par **bubu13**, le **14/10/2009** à **16:00**

Bonjour,rrnJ'ai appris par un de mes frères du décès de ma grand-mère maternelle en 2002 en maison de retraite (semble-t'il). Je précise que nous ne la connaissions pas.rnMa mère est décédée en 1983 et son père (mon grand-père maternel) est mort au front durant la guère 39/45. Je crois que ma mère avait une tante et un oncle (et des cousins) et pas de frère et soeur.rnJe souhaiterais savoir si il est normal que mes frères et soeurs et moi-même n'ayont pas été contactés dans le cadre de la succession. A votre avis pourquoi? Qu'elles sont pour nous les démarches a engager pour savoir si tous cela est bien conforme et si nous n'avons été exclus d'un héritage?rrnMerci de votre réponse.